Institut national de santé publique Québec

Le 16 juin 2026

Erratum

Veuillez noter que dans cette publication, « **La prévention des infections du site opératoire** », une modification a été apportée à la version publiée le 22 septembre 2025 :

Dans la section 6 « Outils de travail » à la page 16, dans le tableau 3 « Aide-mémoire » :
Correction de la dernière phrase se trouvant dans la section : Administration appropriée des antibiotiques prophylactiques : « Répétition de l'antibiotique en **peropératoire** si chirurgie excède deux fois la demi-vie ou si perte de sang excessive (ex. : supérieure à 1,5 L) **»**

Auteurs :

Comité des infections nosocomiales du Québec (CINQ)

Annick Boulais, conseillère en soins infirmiers
Marielle Bolduc, conseillère en soins
Direction des risques biologiques
Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe, 3e étage
Québec (Québec) G1V 5B3
www.inspq.qc.ca